

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 4 (1916)

**Heft:** 40

**Artikel:** Ce que disent les journaux féministes...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251373>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tion toujours en éveil, que de soupirs rêveurs ! Trois fois des fiançailles régulières semblent fixer une destinée, et trois fois le mirage s'évanouit. Puis ce sont des voyages, d'autres silhouettes qui passent, des séjours dans des villes d'eaux, où M<sup>me</sup> Kinsky, faisant usage du don de seconde vue qu'elle croit posséder, voit fondre sa fortune sur le tapis vert, et des lectures, des espérances, des plaisirs, beaucoup de plaisirs — et la plus complète indifférence pour les événements publics : 1859, guerre entre l'Autriche et la Sardaigne ; 1866, guerre avec la Prusse contre le Danemark ; puis Sadowa ; 1870, guerre entre l'Allemagne et la France, tout cela passe sans presque une mention, sans que la future apôtre du pacifisme détourne la tête.

\* \* \*

En 1873, la comtesse Bertha a trente ans. Sa mère a gaspillé à peu près tout ce qu'elle possède et se trouve réduite à une pension viagère inaliénable. Elle-même vient de perdre par la mort son troisième fiancé, le prince de Wittgenstein ; elle se décide à entrer comme institutrice et compagne de quatre grandes jeunes filles dans la famille von Suttner. Ici son cœur se fixe et sa destinée se révèle. Les quatre jeunes filles avaient entre autres un frère, Arthur Gundaccar, et le récit ajoute : « rares comme les corbeaux blancs sont de tels êtres qui répandent autour d'eux un charme irrésistible... » Les jeunes gens s'éprient d'un amour ardent et profond, traversé par les circonstances et auquel ils ne s'abandonnèrent pas sans lutte. Mais le sentiment l'emporta, et le 12 juin 1876, ils furent unis secrètement, dans une église de la banlieue de Vienne. — Se marier, c'était très bien, mais il fallait vivre, et cela sans compter sur le concours des parents. Dans ses voyages, Bertha Kinsky s'était liée avec la princesse douairière de Mingrélie, Catherine Dadiani et avec son fils, le prince Nicolas. Elle entraîne son mari au Caucase, et ce voyage de noces fut un enchantement. Enchanted, ce séjour de neuf années passé en partie à Tiflis, en partie dans les montagnes mingréliennes, dans la pauvreté, dans une vie primitive, et dans un travail acharné ; puis réconciliation avec la famille de Suttner et retour au pays. Mais pendant ce séjour, M<sup>me</sup> de Suttner avait vu de bien près la guerre russoturque de 1877, elle avait vu l'ambition et la cupidité décorées de noms pompeux, les souffrances des blessés, les larmes des mères, les ravages de la peste — et l'horreur de la guerre avait germé dans son âme, pour ne pas cesser d'y grandir.

D'abord elle est partagée entre deux préoccupations, dont la plus forte est l'ambition littéraire, car pendant leur absence chacun des époux avait envoyé des correspondances aux journaux autrichiens, et ils étaient rentrés en Europe avec un nom déjà connu dans les lettres ; puis les deux pensées se confondent, et c'est l'apparition du roman célèbre : *Die Waffen nieder*, qui devait attirer à son auteur une grande réputation et en faire un apôtre. Dès lors, la vie de M<sup>me</sup> de Suttner se confond avec celle du mouvement pacifiste qui devient pour elle « la chose importante » ; elle se donne à cette cause avec l'ardeur qu'elle apporte à tout ; elle écrit, elle multiplie les efforts personnels auprès de ceux qui peuvent devenir des collaborateurs et des appuis, elle voyage, entre en correspondance avec ceux qui partagent ses idées, suscite des sympathies, réchauffe les timorés, persuade les indécis, stimule les décidés, prend part aux congrès, et arrive à des résultats remarquables. C'est elle qui détermine en 1891 la formation en Autriche d'un groupe de parlementaires pacifistes afin que l'Autriche aussi soit représentée à la Conférence interparlementaire de Rome ; elle fonde à Vienne une Société pacifiste nationale et un journal qu'elle dirige et rédige pendant 8 ans.

Comme elle a été l'initiatrice, à Venise, de la Société italienne pour la paix, elle n'épargne aucune peine pour arriver à en constituer une à Berlin. Son action est incessante, toujours plus large, plus compréhensive, englobant plus de choses, portant plus loin ; son autorité s'affirme, et son nom est respecté partout. C'est elle qui a attiré sur les questions pacifistes l'attention d'Alfred Nobel, à qui l'unissait une affection personnelle, et l'on est fondé à penser que son livre a eu une part parmi les influences<sup>1</sup> qui ont déterminé le tsar à édicter le fameux manifeste de 1898, qui a provoqué la Conférence de la Haye.

Au milieu de tout cela, que de lettres intéressantes, signées des noms de Tolstoï, Björnstjerne Björnson, Moritz von Egidy, Zola, Passy, d'Estournelles de Constant, et combien d'autres ! Que de projets généreux, de nobles pensées, que de remarques qui, lues aujourd'hui, prennent une signification étrange et semblent écrites avec du sang.

Bonghi écrit de Rome : « Vous avez eu la hardiesse d'aller planter notre drapeau à Berlin, dans la forteresse même de nos ennemis ». (p. 260).

Nobel propose : « Il faudrait pouvoir présenter aux gouvernements bien intentionnés un projet acceptable. Demander le désarmement, c'est presque se rendre ridicule... Demander la constitution d'un tribunal d'arbitrage, c'est se heurter à mille préjugés... Il faudrait se contenter de commencements plus modestes et faire ce qu'on fait en Angleterre en matière législative à succès douteux. On se contente, en ce cas, de promulguer une loi provisoire d'une durée limitée de deux ans, ou même une année... Serait-ce trop demander par exemple que, durant une année, les gouvernements européens s'obligeassent à défréter à un tribunal constitué dans ce but, tout différend survenant entre eux... Ce serait peu en apparence, mais c'est précisément en se contentant de peu qu'on arrive à un grand résultat... » (p. 239).

Et cette parole du journal de M<sup>me</sup> de Suttner, 30 mai 1900 : « Prenez garde, ô contemporains ! Si vous tardez à prendre au sérieux un si sérieux effort vers le bonheur et ceux qui s'y consacrent, si vous tardez à reconnaître la valeur de leur tâche, à les encourager à l'accomplir, à les prendre au mot, prenez garde d'avoir à le regretter, non sous les moqueries, mais dans les larmes de l'humanité ! » (p. 457).

Les *Mémoires* s'arrêtent avec la fin de 1902, avec la mort du mari si passionnément aimé. L'activité de M<sup>me</sup> de Suttner ne s'est pourtant pas arrêtée. Son livre donne l'image d'une forte et généreuse personnalité. Heureuse est-elle de ne pas avoir vu les institutions auxquelles elle a si largement donné sa vie et son cœur, balayées par la tourmente. Peut-être aurait-elle eu le courage de dire : Ce n'est qu'un effort à recommencer — elle qui termine son livre sur ce mot lumineux d'espérance : « La paix des peuples est en chemin ».

(A suivre).

J. MEYER.

### Ce que disent les journaux féministes...

Il existe, aux îles Hawaï, une « Union pour le Suffrage des femmes », comprenant des femmes de toutes les couleurs et de toutes les races. Au commencement de cette année, elle a présenté au gouvernement des desiderata relatifs à l'instruction obligatoire, à l'inspection médicale des écoles et à la protection du travail des enfants.

(*Jus Suffragii*.)

\* \* \*

<sup>1</sup> Parmi ces influences, la plus puissante sans doute a été celle de l'ouvrage de Bloch : *La guerre future au point de vue technique, économique et politique*.

Le 50<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de l'Alliance des Sociétés féminines allemandes a été célébré, en septembre, à Leipzig. L'importance de l'Alliance fut prouvée par la présence de délégués des autorités militaires, communales et universitaires de Leipzig. L'Alliance se compose actuellement d'environ 3000 sociétés.

Les principaux sujets traités dans ces séances furent l'activité professionnelle des femmes pendant et après la guerre; le service civique; la ménagère dans l'économie sociale; la citoyenne dans l'Allemagne de demain.

(*Die Frau der Gegenwart.*)

\* \* \*

Des modifications très favorables aux femmes viennent d'être introduites dans le code civil autrichien.

Les femmes autrichiennes peuvent maintenant exercer la tutelle, exactement aux mêmes conditions que les hommes. Elles ne sont pas obligées d'accepter ces fonctions, à moins qu'il ne s'agisse de leurs enfants ou de leurs petits-enfants.

Une femme peut être également nommée curatrice de son mari.

Ces nouvelles prescriptions entrent immédiatement en vigueur, et le commentaire de cette nouvelle loi indique expressément que toute mère dont l'enfant a, pour le moment, un tuteur, doit, autant que possible, prendre la place de ce dernier en qualité de tutrice.

La notion de la puissance parentale a aussi été modifiée en faveur de la femme.

La situation des enfants illégitimes et des enfants de parents divorcés a été assurée et améliorée. Tandis que jusqu'ici les enfants illégitimes étaient exclus de tous droits de famille et de parenté, ils auront maintenant le droit d'hériter des parents de leur mère.

(*Die Frau der Gegenwart.*)

## A travers les Sociétés

**Genève.** — *Association pour le Suffrage féminin.* — Notre Association continue à travailler fort et ferme, afin de profiter de ces mois d'hiver pour une intense propagande. C'est ainsi que, le 15 janvier, a été organisée une séance à la Fraternité Genevoise, association exclusivement masculine, dans laquelle M<sup>me</sup> Gourd a exposé les principes du suffrage, et répondu, au cours d'une discussion pleine de courtoisie, aux questions nombreuses et manifestant une véritable sympathie pour notre cause, qui lui ont été posées. Le dimanche 23 janvier, c'était le lointain village de Chancy, dans lequel M<sup>me</sup> Gourd a porté la bonne parole du suffrage, et si elle a réussi à convaincre une partie de son auditoire, c'est grâce, il faut le dire, au travail préparatoire accompli par le pasteur de la paroisse, M. Schorer, si actif et si convaincu. Le 5 février, autre conférence de propagande dans le village de Céliney, pour laquelle M<sup>me</sup> Lucy Dutoit a bien voulu venir de Lausanne parler de *l'Activité des femmes pendant la guerre*, sujet qui prêtait à merveille à une discrète et prudente propagande suffragiste. D'autres séances du même genre sont encore prévues pour février. — D'autre part, les exercices pratiques de discussion groupent toujours un public fidèle, qui a discuté successivement un règlement sur la *Protection du cheval*, les *Statuts d'un groupe politique*, un projet de loi sur la *limitation des auberges*, et qui s'est initié aux mystères du vote au scrutin secret, avec bulletins blancs, majorité absolue, relative, etc. — Le thé suffragiste de ce mois a été consacré à la discussion d'un grave sujet de grande portée féministe: *l'interdiction du travail aux femmes mariées*. Après que M. de Morsier ait exposé le point de vue théorique et féministe, M<sup>es</sup> Pesson et Lichtenberger ont fait part, de façon très intéressante, de leurs expériences de maîtresse d'école et de téléphoniste. — Enfin, notre Association a accompli des démarches plus directes en ce qui concerne les Commissions officielles, démarches dont il est question plus longuement dans notre article de fond.

E. Gd.

**Union des Femmes.** — L'événement marquant de ce mois a été le cours d'Education nationale, qui est un véritable succès. Public nombreux, qu'il a fallu, une fois au moins, transporter de la salle primitivement choisie, dans l'Aula de l'Université, beaucoup plus vaste, service d'ordre très bien assuré par les éclaireuses, et conférenciers, qui, chacun dans leur genre, ont tenu pleinement ce qu'on attendait d'eux. Après M. Chapuisat, qui a élégamment accompli le tour de force de donner un aperçu complet de l'histoire suisse en

trois quarts d'heure, après notre collaborateur, M. Recordon, qui a parlé avec infiniment de netteté, de chaleur et de bon sens de l'indépendance et de la neutralité suisses, M. H. Micheli a donné les précisions les plus intéressantes sur l'exercice de la souveraineté populaire, sujet sur lequel le *Mouvement Féministe* reviendra plus longuement dans un de ses prochains numéros, et M. Rappard a exposé de manière très vivante la situation économique et politique respective des villes et de la campagne en Suisse. Le résultat financier étant excellent, le Comité envisage la possibilité de publier ces conférences en un volume, que tous ceux que ces sujets intéressent tiendront à posséder. — L'Assemblée générale d'hiver a eu lieu le 31 janvier. Après avoir entendu et discuté le rapport financier, les membres ont entendu plusieurs communications intéressantes, notamment au sujet du poste d'assistante de police, auquel le nouveau chef de Département de Justice et Police vient d'accorder une subvention annuelle de 1000 fr., puis une charmante causerie de M<sup>me</sup> Meyer sur les *Devoirs des membres d'une société*. — Les réunions de couture en faveur des Serbes continuent à grouper tous les vendredis soirs un nombreux public féminin, en dehors même des membres de l'Union. — Rien de particulier à dire sur l'Ouvroir, qui continue à fonctionner normalement et régulièrement, tandis que, d'autre part, la Commission des Assurances organise des causeries de propagande dans différents milieux, et voit petit à petit les demandes de renseignements arriver à son bureau.

E. Gd.

**Lausanne.** — *Association vaudoise pour le Suffrage féminin.* — La séance de discussion que nous avions fixée au 29 janvier a dû, pour des circonstances tout à fait indépendantes de notre volonté, être renvoyée au 2 février. M. l'avocat Henri Bovay a bien voulu consentir à nous présenter ce jour-là la question de la *nationalité de la femme mariée*, question que nous avons déjà commencé à étudier et qui se trouve être plus complexe que nous le supposions. — Le 10 février, nous aurons le privilège d'entendre, à la Maison du Peuple, M. le bâtonnier Dejongh, l'éminent juriste belge que Lausanne a l'honneur de compter parmi ses hôtes. Il parlera, sous les auspices de notre Association, de *L'avenir du féminisme*. — Notre Commission des conférences, nommée peu avant la guerre, et qui n'avait pas encore pu se mettre à l'œuvre, vient de décider, d'accord avec notre Bureau, de profiter de la fin de l'hiver pour faire quelques causeries dans le canton. Pour attirer le public à ces séances et pour rendre celles-ci aussi familières et intimes que possible, nous voulons essayer de les organiser sous forme de thés et d'entretiens. Si telle localité désirait une causerie sur le suffrage féminin, nous serions très reconnaissantes d'en être avisées, car, naturellement, nous irions d'abord de préférence là où nous serions sûres de répondre à un désir.

L. D.

**Union des Femmes.** — A notre réunion familiale de janvier, M. Reichard, que nous avions eu déjà le plaisir d'entendre en septembre, nous a parlé du pacifisme de façon fort intéressante, en se plaçant à un point de vue très élevé. Il nous a fait un tableau saisissant de ce qu'est la guerre, et nous a montré combien l'arbitrage international obligatoire est une nécessité inéluctable. — Le 3 février, nous entendrons un travail de M<sup>me</sup> Dr Preisig sur *La Pologne*, et nous espérons avoir prochainement une conférence publique de M<sup>me</sup> Curchod-Seretan sur ce sujet: *Comment élevons-nous nos enfants?* — Notre Commission d'assurances, présidée par M<sup>me</sup> Dr Cornaz-Wyler, a ouvert, au local de l'Union, un bureau de renseignements où peuvent s'adresser, tous les mardis, le matin de 11 h. à 12 h., et le soir de 8 à 9 h., toutes les personnes désirant avoir des détails et des indications sur les assurances.

L. D.

**Union des Femmes du Canton de Vaud.** — M<sup>me</sup> Schenk, rédactrice du *Bulletin Féminin*, ayant exprimé le désir d'avoir un comité de rédaction qui partage avec elle certaines responsabilités, le Comité de l'Union des Femmes du Canton de Vaud a été désigné pour remplir ces fonctions. — La présidente de l'Union des Femmes de Genève nous a communiqué la lettre qu'elle avait reçue des femmes serbes, demandant aux femmes suisses de s'intéresser à leurs malheureuses compatriotes. Notre Comité a tenu à répondre à ce message, en envoyant à l'Union des Femmes serbes l'expression de la vive sympathie de toutes les femmes vaudoises. — Nous aimerais beaucoup que de nouveaux groupes de l'Union des Femmes puissent se fonder dans notre canton. Dans ce but, nous avons adressé à tous nos groupes existants et à nos membres correspondants, une circu-